

ASSEMBLEE GENERALE 2017 – COMPTE-RENDU

Le 8 avril 2017

Mozarteum de France, 39bis rue de Marseille 69007 LYON

Introduction

Le 8 avril 2017, à Lyon, les membres de l'association La Voix de Kodály en France se sont réunis au Mozarteum de France, 39 bis rue de Marseille, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M. Grégory Hérail, président de l'association.

Il était assisté d'une secrétaire de séance, Mme Marion Marzanasco, secrétaire de l'association.

Mme Sophie Ward, trésorière de l'association était également présente.

La quasi moitié des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 14 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le président :

- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Rapport moral
- Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration
- Questions et débat

Accueil, présentations

Le président a accueilli les adhérents présents et les a laissés se présenter.

Le Studio Kodály, représenté par Klára Gouël, veut renouer et mettre en place une relation pérenne avec la VKF.

Renée Meyer-Monneret, professeur de chant retraitée, souhaite mettre en place des formations Kodály dans les conservatoires en Alsace.

Un courrier de James Cuskelly, président de l'IKS, a été lu par Gilbert de Greeve, membre du comité d'honneur.

Gilbert de Greeve, s'est adressé à l'Assemblée et il a souligné l'importance de l'International Kodály Society et le rôle de celle-ci afin que des associations telles que la VKF puissent travailler ensemble internationalement. Il a également rappelé la tenue du symposium IKS cet été en Alberta, au Canada.

Un courrier de Christiane Pineau, présidente d'honneur, absente pour des raisons de santé, a été lu par Grégory Hérail.

Rapport d'activité

Il a été fait lecture du rapport d'activité de l'année 2016, année assez calme pour l'association de façon générale. A l'issue de cette lecture, le président a mis le rapport d'activité aux voix, conformément à l'ordre du jour. L'Assemblée Générale a adopté le rapport d'activité à l'unanimité.

Rapport financier

Il a été fait lecture du rapport financier, le solde du compte de l'association était de 6184€ fin 2015, et est aujourd'hui (jour de l'AG) de 6019€, les finances sont donc équilibrées avec un socle de 6000 euros. Les dépenses se divisent en quatre pôles : le paiement et le défraiement des intervenants lors des stages organisés par l'association, un soutien à l'IKS, un soutien pour les stagiaires se formant à l'étranger (aide accordée à une personne en 2016) et des dépenses courantes (assurance, internet, etc.). Les recettes sont celles des adhésions ainsi que des recettes que peuvent générer l'organisation d'un stage. A l'issue de cette lecture, le Président a mis le rapport financier aux voix, conformément à l'ordre du jour. L'Assemblée Générale a adopté le rapport financier à l'unanimité.

Rapport moral

Il a été fait lecture du rapport moral. L'association se recentre sur le site internet (www.kodaly.fr) et se questionne sur les événements à mettre en place afin que les gens se rencontrent. Le lien humain est encore difficile à tisser mais il vient à terme. Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

- Idée d'organiser des journées d'étude : mais les pratiques et compétences de chacun sont différentes, de plus les adhérents résident dans des zones géographiques très différentes.
- Renforcer le groupe Facebook des « professeurs Kodály » qui serait comme un point de départ, à animer et à organiser. Il s'agirait d'un bon média pour partager cette pédagogie.

À l'issue du débat entre les membres, le président a mis le rapport moral aux voix, conformément à l'ordre du jour. L'Assemblée Générale a adopté le rapport moral à l'unanimité.

Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration

L'Assemblée a renouvelé Mmes Carina Lucas-Sennenwaldt (vice-présidente), Sophie Ward (trésorière), Laure Pourardier-Duteil (conseillère pédagogique), Laure Barthel (relectrice) en qualité de membres du Conseil d'Administration. Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 3 ans. Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

M. Grégory Hérail (président), Mmes Marion Marzanasco (secrétaire), Andrea Richard-Dóry (responsable multimédia) conformément aux statuts, restent dans le Conseil d'Administration pour une période de deux ans.

Questions et débat

Bulletin IKS en français no. 2

Chantal Bigot-Testaz, précédente présidente de la VKF, a présenté le bulletin à l'Assemblée. Il est édité, en 2017, dans le cadre du symposium IKS qui sera bilingue anglais-français. Il est constitué d'articles déjà parus en anglais et traduits pour l'occasion en français. Le premier bulletin est actuellement disponible gratuitement, pour les adhérents uniquement, au travers du site de l'association. Mme Bigot-Testaz, à l'origine de la publication de ce bulletin, demande à ce qu'il soit accessible à tout le monde au travers du site internet. De même, il serait intéressant que ces deux bulletins soient disponibles sur le site de l'IKS.

23e Symposium de l'International Kodály Society

M. et Mme Bigot-Testaz participeront au 23e Symposium de l'International Kodály Society. Il y aura 4 interventions en français sur 70 au total, M. et Mme Bigot-Testaz se chargeront de deux d'entre elles. D'une part, ils présenteront ensemble une exposition sur la Schola Cantorum composée de 4 - 5 panneaux. Celle-ci se déroulera sur une journée et ils seront à disposition pour répondre aux questions des visiteurs. D'autre part, Mme Bigot-Testaz interviendra sur l'apprentissage de la langue française en chantant.

Les ressources de l'association, la bibliothèque

Marion Marzanasco, actuelle secrétaire de l'association a pris la parole. Elle a expliqué qu'au cours d'une réunion de bureau, il avait été voté à l'unanimité qu'il serait préférable que les fonds de l'association soient donnés à une bibliothèque. Le fond est en effet actuellement stocké gracieusement au domicile de l'actuel président de l'association, à Lyon. Il est disponible à la consultation pour les adhérents uniquement et sur rendez-vous avec M. Hérial. Le bureau avait donc missionné Mme Marzanasco de trouver une bibliothèque intéressée pour prendre et valoriser ce fond. Celle-ci résidant à Paris, elle s'est tournée vers les bibliothèques spécialisées de cette ville. Deux bibliothèques sont intéressées : la Médiathèque Musicale de la ville de Paris et la bibliothèque de musique et musicologie Clignancourt de l'Université de Paris 4 – La Sorbonne. Mme Marzanasco a souhaité donc porter à la connaissance des adhérents cette situation, leur demandant leur avis sur la question.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

- Le Studio Kodály, représenté par Klára Gouël, se propose de reprendre le fond.
- Donner le fond pose un problème de pérennité de celui-ci. En effet, si le fond est dans une bibliothèque pour l'emprunt, les livres risquent de disparaître, s'il est laissé pour une consultation sur place, ils risquent d'être archivés à terme.
- Le fond doit être gardé par l'association, certains adhérents pourraient se réunir de façon à effectuer un tri et un archivage. Ce travail pourrait également être réalisé par un stagiaire ou une personne rémunérée. Mme Meyer-Monneret connaît une personne qui pourrait effectuer ce tri, M. Pierre Luc Pfrimmer.

A l'issue du débat entre les membres, il a été décidé de garder le fond mais que celui-ci devrait être trié.

La question d'une charte des enseignants

Par l'intermédiaire de son courrier, Mme Pineau a posé la question de la mise en place d'une charte pédagogique des professeurs pratiquant la pédagogie Kodály, de façon à ce qu'il y ait une reconnaissance.

Le bureau délibérera autour de cette question dans une réunion ultérieure.

Présentation du calendrier pour l'année 2017

- Sortie du bulletin IKS en français no. 2
- Février et avril 2017 : formations Kodály en Egypte et en Tunisie animées par Gabriella Boda-Rechner au Caire, en partenariat avec l'Université du Caire et Tunisie88 (cf. site internet)
- Juillet 2017 : organisation d'un stage d'été de cinq jours à Lyon
- Août 2017 : 23e Symposium de l'International Kodaly Society en Alberta au Canada



L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le président et la secrétaire de séance.

A Paris, le 24 août 2017

Le président de séance

GREGORY HERAIL

La secrétaire de séance

MARION MARZANASCO

